

# BRUXELLES PATRIMOINES

N°010

PRINTEMPS 2014

DOSSIER JEAN-BAPTISTE DEWIN

VARIA

Le patrimoine pénitentiaire

Évolution du bâti dans l'Îlot Sacré



UNE PUBLICATION DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

VARIA

# ÉVOLUTION DU BÂTI DANS L'ÎLOT SACRÉ

## ÉTUDE MORPHOLOGIQUE

**PAULA CORDEIRO**

ARCHITECTE, CELLULE PATRIMOINE HISTORIQUE  
DE LA VILLE DE BRUXELLES

**ANNICK SCHWAIGER**

HISTORIENNE DE L'ART, CHARGÉE DE MISSION  
À LA CELLULE PATRIMOINE HISTORIQUE DE LA  
VILLE DE BRUXELLES



Rue Chair et Pain, vue vers la Grand-Place  
(A. de Ville de Goyet, 2014. © SPRB)

*DEPUIS 1960, LE PÉRIMÈTRE FORMÉ PAR LA GRAND-PLACE ET SES RUES AVOISINANTES, désigné sous le nom d'« Îlot Sacré », fait l'objet de mesures de protection visant à en préserver le caractère spécifique. L'étude morphologique menée par la Ville de Bruxelles sur cette zone s'inscrit dans cette même perspective et couvre plus de 700 biens. Cette contribution en présente le contenu et en souligne l'intérêt pour la gestion du patrimoine dans ce périmètre, qui est aussi celui de la zone tampon adoptée par l'UNESCO autour de la Grand-Place.*

Cette zone a conservé la morphologie ancienne de son tissu médiéval original: rues étroites et sinueuses, généralement bordées d'un parcellaire très étroit et profond. De nombreuses venelles et impasses caractérisent également le quartier. Leur tracé s'est constitué au fil du temps pour donner accès aux immeubles-arrière ou bâtiments en intérieur d'îlot, construits en raison du besoin de densification sous la pression démographique (fig.1a).

Le périmètre spécifique nommé « Îlot Sacré » a été officialisé par un arrêté royal de protection de 1960, sous la pression des habitants et des commerçants qui réagissaient aux projets interventionnistes de l'époque. En 1998, lors de l'inscription de la Grand-Place sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, l'Îlot Sacré a été inclus dans le périmètre de protection de la place en tant que zone tampon. Le quartier commercial très dense est soumis à de nombreuses menaces et mérite d'être préservé tout en rendant possible des activités diversifiées.



**Fig. 1a** La zone Unesco vue du ciel (W. Robberechts © SPRB).

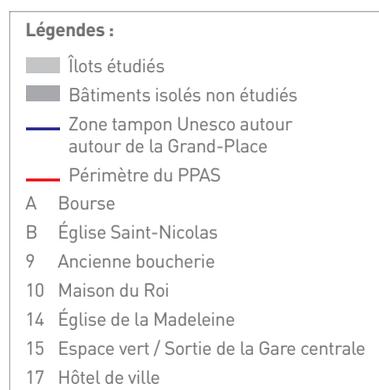
Entre 2002 et 2007, la Ville de Bruxelles a fait réaliser une étude portant sur l'évolution du parcellaire et du bâti dans le périmètre appelé « Îlot Sacré »<sup>1</sup>, afin d'être en mesure d'évaluer plus précisément la valeur historique des constructions. Cette étude s'inscrit dans une politique de gestion active de ce périmètre développée par la Ville de Bruxelles, dans le cadre de laquelle a émergé la nécessité de mieux connaître l'évolution du bâti, sa valeur patrimoniale et

son état existant pour être en mesure de le gérer de manière pertinente. Jusqu'alors, des interventions au niveau architectural étaient souvent réalisées sans permis d'urbanisme suite à des pressions commerciales et touristiques.

Les résultats de l'étude constituent un outil de gestion permettant de répondre précisément aux demandes d'intervention et de lutter contre les menaces spécifiques pesant sur



Fig. 1b Plan du périmètre de la zone Unesco (©SPRB).



le quartier, afin d'éviter de mettre en péril des bâtiments ou parties de bâtiments anciens et de valeur historique. Jusque-là, seul *l'Inventaire du Patrimoine monumental*<sup>2</sup> présentait une description succincte des immeubles à intérêt patrimonial.

Le présent article résume ce travail de recherche de grande ampleur qui a été mené entre 2003 et 2007 et qui a donné lieu à la rédaction de 23 volumes, à savoir un volume par îlot. Il expose tout d'abord la méthodologie appliquée, avant de détailler les trois grandes phases de construction ayant marqué l'Îlot Sacré. Les exemples les plus représentatifs de ces périodes sont mis en exergue.

## MÉTHODOLOGIE

La zone étudiée, ou zone tampon, se compose d'un ensemble de 23 îlots (fig. 1b). Elle correspond également au périmètre du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) qui est en cours de réalisation. Les îlots ont été numérotés lors de la réalisation du dossier de base de ce plan en 1995. Cette numérotation a été reprise dans l'étude réalisée îlot par îlot et intègre systématiquement chaque maison de façon à permettre une lecture détaillée de son intégration dans le tissu de la ville et au sein de l'îlot concerné. Le choix du traitement par îlot découle du fait que le parcellaire est souvent complexe et a évolué au fil du temps : il n'est pas rare que des parcelles soient traversantes, ou englobent de grandes parties d'un îlot ou un angle entre deux rues.

Grâce à une description stylistique des différents éléments visibles en façade et à un inventaire des transformations opérées aux bâtiments, une analyse des volumes bâtis ainsi que des transformations effectuées au point de vue de l'occupation de chaque parcelle a été effectuée.

L'étude du bâti de l'Îlot Sacré envisage ainsi plusieurs angles d'approche :

- recherches exhaustives dans les Archives de la Ville de Bruxelles (fonds des travaux publics, fonds des plans, ponctuellement d'autres fonds) avec reproduction des plans et des différentes étapes de transformation ;
- reportages de terrain qui ont permis d'avoir connaissance de bâtiments ou constructions confinés dans les parcelles inaccessibles ou invisibles de la rue ;
- étude du parcellaire sur plan et in situ, par des visites ciblées, en croisement avec les plans parcellaires existants.

Les données ainsi obtenues sont rassemblées et concrétisées visuellement à l'aide de plans montrant l'évolution de ces habitations au sein des îlots.

La lecture de chaque bâtiment est présentée sous forme d'une fiche articulée en quatre parties :

- description sommaire de la façade du bâtiment avec une photographie ;
- inventaire de toutes les transformations depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sous forme de liste basée sur l'inventaire des dossiers des archives des Travaux publics conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles ;
- documentation graphique (copies des plans d'archives des interventions les plus importantes) ;
- photos de l'intérieur de l'îlot et un schéma de synthèse de l'évolution de l'occupation de la parcelle dans le temps.

En guise de conclusion de l'étude, les bâtiments et parties de bâtiments ont été classés selon une logique d'ordre historique. Cette classification est transcrite sur un plan d'évolution global.



Fig. 2

Rue des Chapeliers 32. Vue du bâtiment arrière "achterhuis" (© CPHVB 2013).

## ÉVOLUTION DU BÂTI DANS LE PARCELLAIRE

L'évolution de l'Îlot Sacré est directement liée à la genèse et au développement de la ville de Bruxelles. Vers le X<sup>e</sup> siècle, des lieux de production et d'échanges commerciaux s'installent autour d'un noyau politique et commercial, tout particulièrement à l'endroit de la future Grand-Place et des terrains qui l'entourent. Deux voies de commerce majeures et la Senne desservent les marchés qui s'y installent. Avant le bombardement de 1695 et malgré les règlements qui prévoient une architecture plus résistante au feu, les maisons privées qui constituent la majeure partie de l'Îlot Sacré étaient essentiellement construites en bois ou en torchis, avec un toit en chaume<sup>3</sup>.

La morphologie de ces îlots, généralement caractérisé par un parcellaire très étroit et profond, témoigne d'une urbanisation médiévale. La parcelle est, en général, occupée par un bâtiment à front de rue suivi d'une cour et d'un bâtiment arrière dénommé «achterhuis», quelque fois accessible par une impasse ou ruelle en intérieur d'îlot (fig. 2).

## STYLES ET TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

Le croisement des informations issues des différentes sources d'archives et des visites sur le terrain et dans les bâtiments ont permis de mieux identifier le patrimoine de l'Îlot Sacré. Trois phases de construction ont été clairement définies : phase 1 : la reconstruction après le bombardement de 1695 ; phase 2 : le XIX<sup>e</sup> siècle ; phase 3 : le XX<sup>e</sup> siècle. Au sein de la phase 2, on a distingué :

- façade transformée au XIX<sup>e</sup> siècle (d'inspiration néoclassique) sur noyau ancien (bâtiment antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle
  - façade arrière à pignon ;
  - bâtiment reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle d'inspiration néoclassique.
- Au sein de la phase 3, on a distingué :
- bâtiment reconstruit au XX<sup>e</sup> siècle ;
  - façade reconstruite au XX<sup>e</sup> siècle (pastiche).

Sur un plan (fig. 3), un jeu de couleurs et leur légende, correspondant aux classifications historiques,

permet de prendre connaissance rapidement des principales phases de construction des bâtiments dans l'Îlot Sacré.

**Légendes :**

- Bâtiment antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle
- Façade transformée/reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle (d'inspiration néoclassique) – noyau ancien
- Bâtiment reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle (d'inspiration néoclassique)
- Bâtiment reconstruit au XX<sup>e</sup> siècle
- Façade reconstruite au XX<sup>e</sup> siècle – pastiche
- Façade à pignon
- Non daté

Fig. 3 Synthèse des classifications historiques (© VB).



## PHASE 1 : LA RECONSTRUCTION APRÈS LE BOMBARDEMENT

Les 13, 14 et 15 août 1695, le maréchal de Villeroy, sur ordre de Louis XIV, bombarde le centre de Bruxelles depuis les hauteurs de l'ouest de la ville. Le bombardement et l'incendie qu'il provoque détruisent entre 4.000 et 5.000 bâtiments sur une surface qui s'étend environ de l'église de la Chapelle au quartier de la Monnaie, et des bords de la Senne et l'emplacement de l'actuelle Bourse à la mi-pente vers l'actuel Mont des Arts<sup>4</sup>.

Le moment de destruction sera suivi d'une vaste campagne de reconstruction du périmètre, imprégnant de son style tout le centre de Bruxelles. L'urgence et la rationalité économique requises ont pour résultat une reproduction de schémas de construction connus avec des matériaux disponibles, de réemploi ou faciles à trouver.

Toutefois, des éléments originaux ont pu se développer rivalisant d'originalité quant à la conception et à la décoration des façades et témoignant également de l'individualisme de chacun des propriétaires. En effet, lors de la reconstruction, l'utilisation du pignon à gradins développé à Bruxelles depuis le XV<sup>e</sup> siècle est perpétuée, mais est mêlée aux éléments de styles baroque et classique propres à l'époque, donnant lieu à de nombreux modèles hybrides aux formes et décorations très diverses, aux influences multiples. Les façades elles-mêmes sont ornées de réseaux de bandeaux plats ou de pilastres d'ordre colossal plus ou moins élaborés. Les baies enfin, particulièrement celles du pignon et de la porte d'entrée, comportent souvent des éléments décoratifs en pierre bleue : larmiers, crossettes, éléments chantournés, clés, etc.

À côté des maisons très ornées et prestigieuses apparaissent également de nombreuses maisons modestes et de petite taille, parfois ornées de quelques éléments simples issus de ce style particulier. De nombreuses caves ont résisté au bombardement et ont servi de fondations aux nouvelles constructions. Les façades principales de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sont coiffées d'un pignon à rampants droits, à rampants chantournés ou à gradins (fig. 4 et 5). Les façades arrière, plus simples, sont généralement couronnées par un simple pignon à rampants droits.

Le souhait du Gouverneur des Pays-Bas, Maximilien Emmanuel de Bavière, de reconstruire une nouvelle ville selon les principes modernes du classicisme n'aura pas été exaucé en raison des circonstances économiques et sociales de l'époque. Mais l'uniformité, la planification cohérente, l'embellissement et l'élargissement de certaines voies sinueuses s'inscrivent néanmoins dans ces ambitions. Par ailleurs, un règlement communal prescrit, définitivement, les constructions en brique, sans saillies sur la voie publique.<sup>5</sup>

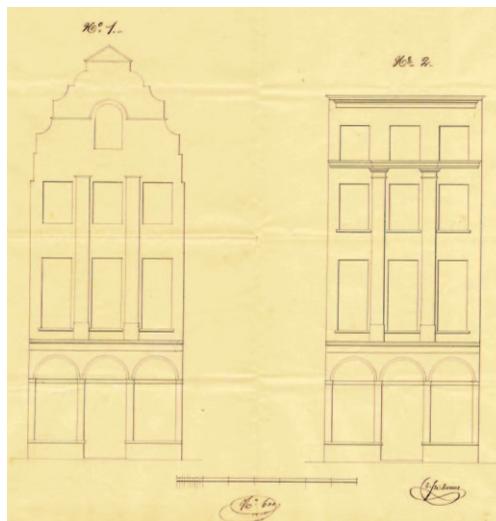
L'habitat se développe en typologies récurrentes: maisons jumelles à pignons identiques, rassemblement derrière une façade unique de plusieurs petites maisons individuelles et maisons isolées. Celles-ci sont en général composées d'un bâtiment à front de rue suivi d'une cour et d'un bâtiment arrière, dénommé «*achterhuis*», quelque fois accessible par une impasse ou ruelle en intérieur d'îlot. Le bâtiment principal se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée commercial et d'un ou deux étages réservés au logement, surmontés d'un grenier. Chaque étage comporte normalement une pièce avant et une pièce arrière articulées de part et d'autre de l'escalier central.

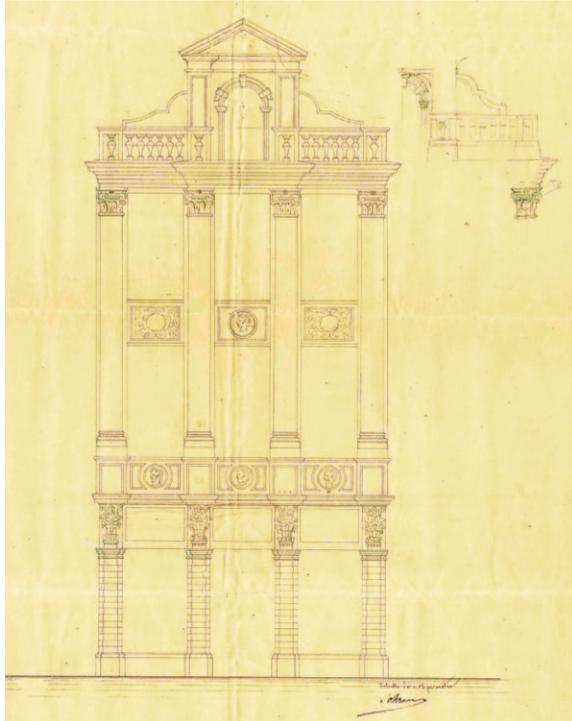
De nombreuses maisons portaient des noms, qui ont été transmis jusqu'à nos jours, transmis notamment par les enseignes originales développées en façade.

Les constructions groupées constituent des exemples plus spécifiques : les constructions de plusieurs habitations derrière une même façade ou des façades érigées en même temps et dans un même style sont courantes et justifiées par un souci d'économie d'échelle (fig. 6).

Fig. 4

Rue du Marché aux Herbes 24. Maison d'aspect modeste, façade reconstruite après le bombardement avec pilastres d'ordre colossal et pignon chantourné. Ce dernier a été remplacé par un troisième étage sous corniche au début du XIX<sup>e</sup> siècle (© AVB TP 25764, 1833).





**Fig. 5**  
Rue du Marché aux Herbes 36. Façade richement décorée de style Louis XIV, érigée après le bombardement, scandée de pilastres d'ordre colossal, sous un pignon classique (© AVB, TP 31217, sans date).



**Fig. 6**  
Exemple de façades érigées après le bombardement. *Le Chariot d'Or*, rue du Marché aux Herbes 8-10, deux maisons présentant une façade commune. Reparementée complètement en 1946 (A. de Ville de Goyet, 2014 © SPRB).

Après ce temps de reconstruction massive, la plupart des maisons resteront globalement inchangées, excepté des adaptations mineures au niveau des rez-de-chaussée commerciaux, ou des mises au goût du jour des façades, notamment dans les styles français classiques (encadrements de portes ou de fenêtres décoratifs) (fig. 7).

.....  
**PHASE 2: LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Le XIX<sup>e</sup> siècle est la deuxième période marquant l'Îlot Sacré de son style. Déjà à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (années 1770-1780), sous l'influence de la France, Bruxelles adopte de nouveaux critères esthétiques et le style néoclassique prédomine. Les maisons anciennes sont adaptées selon la nouvelle mode qui tend vers une grande clarté des lignes de la façade enduite et généralement mo-

nochrome. Le type le plus fréquent sera la façade à corniche surmontée d'une lucarne étirée entre deux consoles en volute et ajourée par un œil-de-bœuf.

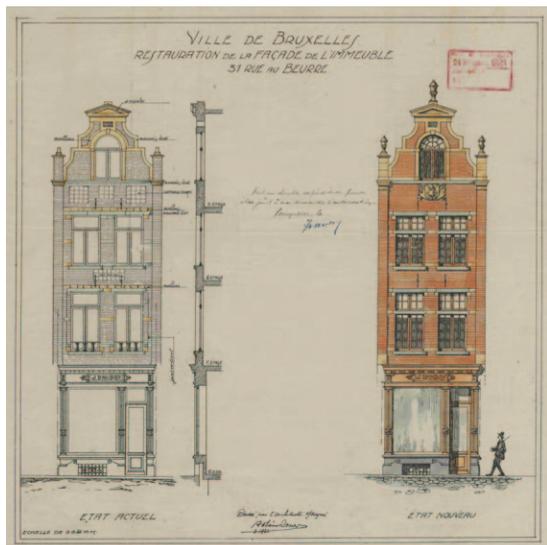
Dans le bâti existant, cette transformation se fera progressivement avec la suppression des pignons, remplacés par des toitures à croupe entraînant une réorganisation de la façade et d'une partie de la charpente. L'intérieur des habitations est, la plupart du temps, peu touché par ce type de transformation. En dehors des cages d'escalier déplacées ou remplacées, la structure ainsi que les façades arrière sont en général conservées. Les baies sont également transformées, les croisées en pierre sont remplacées par des châssis à croisée en bois et les appuis sont rebassés. L'enduit à la chaux, déjà employé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment dans le but

de cacher les irrégularités des matériaux de réemploi, se généralise<sup>6</sup>.

Dans le courant de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître un grand nombre de devantures commerciales munies de vitrines, ouvrant le rez-de-chaussée au regard des clients (fig. 8 à 10).

L'éclectisme s'est développé à Bruxelles dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est cependant peu représenté dans l'Îlot Sacré. Un bel exemple est néanmoins visible au n° 54 de la rue du Marché aux Herbes, construit en remplacement d'une façade à pignon en cloche (fig. 11a et 11b).

Commercial depuis ses origines, l'Îlot Sacré a rapidement accueilli des tavernes et auberges, des écuries, des lieux de vente et de stockage ainsi que des maisons de corporation.



**Fig. 7**

Rue au Beurre 31. Façade baroque érigée après le bombardement, dotée d'une devanture commerciale au XIX<sup>e</sup> siècle (à gauche) et encore transformée dans l'entre-deux-guerres (à droite) (© AVB TP 28099, 1921).



**Fig. 8**

Rue de la Madeleine 29. Devanture du XIX<sup>e</sup> siècle (© AVB TP 15465, 1879).

**Fig. 9**

Rue des Éperonniers 2-4. Devanture du XIX<sup>e</sup> siècle (A. de Ville de Goyet, 2014 © SPRB).





### PHASE 3 : LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le XX<sup>e</sup> siècle a connu quelques moments interventionnistes concernant l'îlot Sacré, et tout particulièrement les années 1950 et 1960. Sous prétexte de rendre la ville moderne et présentable sur la scène internationale, notamment pour l'Expo 58, de nombreuses modernisations sont entreprises ainsi que de très grandes démolitions pour faire place à des galeries marchandes ou des parkings. En réaction, l'îlot Sacré obtient son nom à cette même époque car, à la demande des habitants et commerçants, son caractère unique et digne de protection est décrété.

Dans le courant des années 1960, un Plan Particulier d'Affectation du Sol est élaboré au niveau communal dans le but de préciser l'aménagement d'une partie du territoire du

point de vue des implantations, gabarits et caractéristiques des constructions. Ce plan a été réalisé en vue de sauvegarder le « caractère ancien » du quartier. Les mesures principales pour y arriver consistaient à supprimer les anciens plans d'alignement et à classer les immeubles en différentes catégories :

- façades à conserver ou à restaurer ;
- façades à édifier « dans les styles des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » ;
- façades à édifier dans une « architecture dont la composition s'harmonise avec celle de l'architecture traditionnelle de l'époque » ;
- façades pouvant être reconstruites.

Même si de nombreux bâtiments ont ainsi pu être préservés – ou tout au moins leurs façades – les prescriptions du plan ont conduit à une reconstruction importante selon une architecture de pastiche. En outre, la

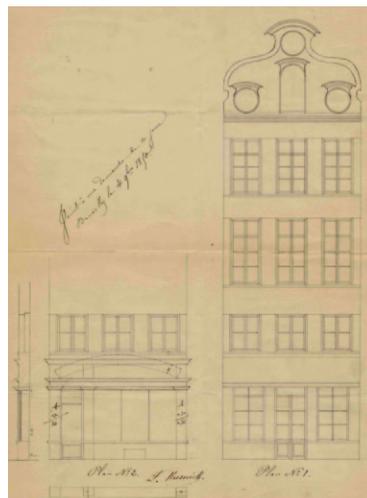
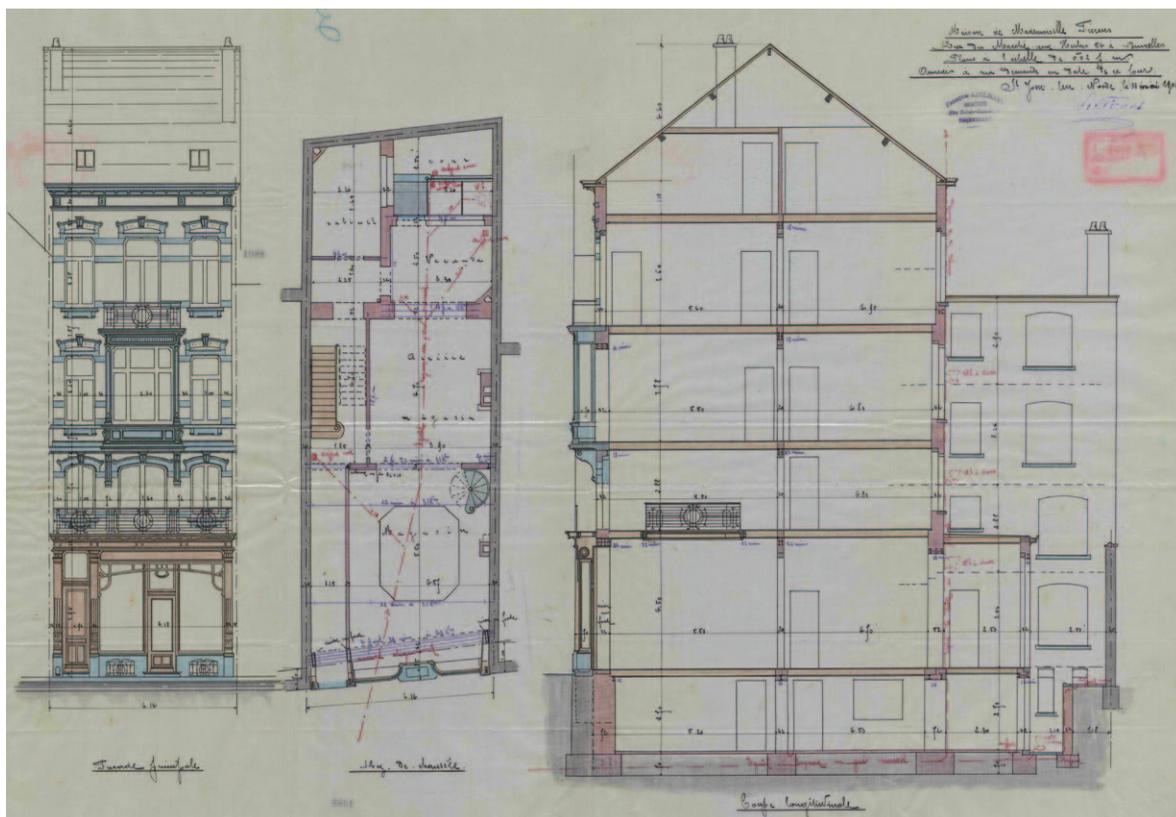


Fig 11a et 11b

Rue du Marché aux Herbes 54.  
En haut, l'état initial post-bombardement ;  
en bas, la reconstruction du bâtiment au début du XX<sup>e</sup> siècle  
(© AVB TP 31220, 1850 et AVB TP 1088, 1906-1907).



mise en œuvre du plan a aussi entraîné une densification importante des intérieurs d'îlot car il autorisait la construction d'édifices plus hauts que les bâtiments à front de rue.

Dans l'ensemble des bâtiments reconstruits au XX<sup>e</sup> siècle, quelques-uns ont été réalisés en style Art Déco ou moderniste (fig. 12). Peu d'architectes connus ont œuvré au sein de l'Îlot Sacré, les clients privés ayant souvent été plus attirés par les nouveaux quartiers en vogue où des terrains vierges laissaient plus de possibilités d'expression et permettaient des dimensions plus confortables. Notons néanmoins la présence de cinq bâtiments remarquables dans le périmètre de l'Îlot Sacré :

- un bâtiment de style Art nouveau géométrisant sis rue de l'Écuyer 47 (architecte : Paul Hamesse, 1908) ;
- un immeuble de Paul Vizzavona, rue du Lombard 30-32, 1909 ;
- les magasins Wolfers, rue d'Arenberg 11-13, construits par Victor Horta entre 1909 et 1910 ;
- un bâtiment moderniste, rue de l'Écuyer 41, construit par l'architecte A. Blomme en 1922 ;
- et, enfin, un exemple plus ancien : un bâtiment à façade à parement en pierre bleue de style Louis XV, rue de la Montagne 10, qui porte le millésime contesté de 1747. Il est attribué à l'architecte Cornélius Van Nerven, architecte entre autres des parties classiques de l'hôtel de ville et de la *Maison du Cygne* à la Grand-Place.

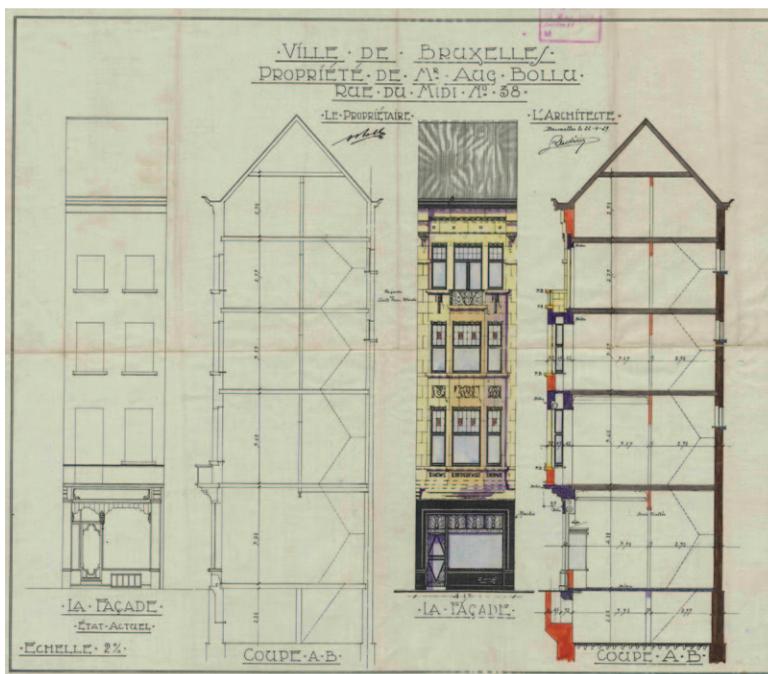


Fig. 12  
Rue du Midi 38. Exemple Art Déco (© AVB TP 39493, 1929).

## CONCLUSION

L'objectif de l'étude menée par la Ville de Bruxelles au sujet du bâti de l'Îlot Sacré réside dans la compréhension de l'évolution du bâti au sein des îlots bordant la Grand-Place. Une première étude de ce type avait déjà été réalisée sur les maisons de la Grand-Place en 1999.<sup>7</sup>

Le contenu repose principalement sur les sources écrites et graphiques conservées aux Archives de la Ville de Bruxelles dont l'analyse s'est faite en corrélation avec des visites de terrain. Cette étude ap-

porte un complément à l'*Inventaire du Patrimoine monumental* par son historique des interventions successives sur les immeubles et l'analyse de l'évolution du parcellaire. L'inventaire des différentes interventions permet de prendre connaissance rapidement des principales phases de transformation des bâtiments au fil du temps, tant au niveau des façades que des intérieurs. Il est également utilisé comme outil de gestion permettant de guider les demandeurs, lors de l'introduction d'un permis d'urbanisme.

Cette étude forme le préliminaire à une approche historique plus approfondie de chaque cas. Elle sera complétée chaque fois que la possibilité s'en présentera, par des visites et des sondages, lors des interventions futures dans ces bâtiments. Actuellement l'étude peut être consultée à la Ville de Bruxelles, Département Urbanisme, Cellule Patrimoine historique ainsi qu'à la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et des Sites. Dans un avenir proche, une version informatique sera intégrée dans le programme GIS de la Ville de Bruxelles.

## NOTES

1. CORDEIRO, P., HENKINET, C., JADOT, C., MARTOU, M.-N., SCHWAIGER, A., *Évolution du bâti dans l'Îlot Sacré*, 23 volumes, Ville de Bruxelles, Département Urbanisme, Cellule Patrimoine historique, 2002-2007, inédit.
2. Collectif, *Le Patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles Pentagone (3 volumes)*, Éditions Mardaga, Liège, 1989-1994.
3. HOUBRECHTS, D., « Les Maisons à pan de bois de la Grand-Place », dans HEYMANS, V. et al., *Les Maisons de la Grand-Place*, CFC-Éditions, Bruxelles, 2011, p. 25-35.
4. CULOT, M. et al., *Le bombardement de Bruxelles par Louis XIV et la reconstruction qui s'ensuivit, 1695-1700*, Éditions Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles, 1992.
5. HEYMANS, V. et al., *Les Maisons de la Grand-Place*, CFC-Éditions, Bruxelles, 2011.
6. HEYMANS, V. et al., *op. cit.*
7. CORDEIRO, P., HEYMANS, V., LAMBERT, C., LAOUREUX, D., *Les Maisons de la Grand-Place de Bruxelles. Étude historique et architecturale*, 5 tomes, Ville de Bruxelles, Département Urbanisme, Cellule Patrimoine historique, 1999, inédit.

## THE EVOLUTION OF BUILDINGS IN THE ÎLOT SACRÉ - MORPHOLOGICAL STUDY

Since 1960, the "Îlot Sacré", a district in the centre of Brussels around the Grand Place, has been the subject of conservation measures aimed at preserving its specific character. The morphological study of this zone, conducted by the City of Brussels, is consistent with this objective and includes over six hundred properties. Viewed as a whole, the study offers a new understanding of the historical and urban planning features of properties in this zone. Complementing, through an overview of interventions carried out to the buildings and an analysis of the development of the lots, a first study already conducted in 1998 on the houses on the Grand-Place and the inventory of monumental heritage, the study allows for a speedy acquaintance with the main phases of the buildings' transformations over time, at the level of the façades as well as of the interiors. It is also used as a management tool to assist applicants when submitting a request for a town planning permit.

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Murielle Lesecque,  
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Brugghen  
et Anne-Sophie Walazyc.

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

### COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes

### AUTEURS / COLLABORATION

#### RÉDACTIONNELLE

Aurélie Autenne, Bernard Baines,  
Carlo R. Chapelle, Paula Cordeiro,  
Françoise Cordier, Stéphane Demeter,  
Isabelle De Pange, Marianne De Wil,  
Paula Dumont, Stéphane Duquenne,  
Oda Goossens, Michèle Kreutz,  
Catherine Leclercq, Harry Lelièvre,  
Hubert Lionnez, Francis Metzger,  
Muriel Muret, Cecilia Paredes,  
Annick Schwaiger, Brigitte Vander  
Brugghen, Tom Verhofdstadt et  
Anne-Sophie Walazyc.

### TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

### RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

### GRAPHISME

The Crew Communication

### IMPRESSION

Dereume Printing

### DIFFUSION ET GESTION DES

#### ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Brugghen.  
bpeb@sprb.irisnet.be

### REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Guy Conde Reis,  
Julie Coppens, Philippe de Gobert,  
Georges de Kinder,  
Alfred de Ville de Goyet, Alice Gérard,  
Marie-Françoise Plissart, Jeanne Rouxhet,  
Monsieur et Madame Rudischhauser,  
Marcel Vanhulst et Tom Verhofdstadt.

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général  
de Bruxelles Développement urbain de la  
Région de Bruxelles-Capitale/Direction  
des Monuments et des Sites,  
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous  
la responsabilité de leur auteur.

Tout droit de reproduction, traduction  
et adaptation réservé.

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de la  
Direction des Monuments et des Sites  
de la Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne  
AGR – Archives générales du Royaume  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CPHVB – Cellule Patrimoine historique  
de la Ville de Bruxelles  
CDBDU – Centre de Documentation de  
Bruxelles Développement urbain  
KBR – Bibliothèque royale de Belgique  
SPRB – Service public régional de  
Bruxelles  
VB – Ville de Bruxelles

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2014/6860/008

Dit tijdschrift verschijnt ook  
in het Nederlands onder de titel  
«Erfgoed Brussel».